

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

DÉCISION

numéro
MLDC_220128_011

portant sur

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE CHANTIER D'INSERTION DE LA MAISON DU STADE À LODÈVE AVEC L'ASSOCIATION FORMATION CAP EMPLOI ET LA COOPÉRATIVE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS TECHNIQUES POUR L'HABITAT ET L'URBANISME

Le Maire de la commune de Lodève,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment l'article L2122-22,

VU la délibération n°MLCM_200710_02 du Conseil municipal du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue à l'article sus-visé,

CONSIDÉRANT la réalisation de travaux de second œuvre, afin de produire deux appartements et leurs parties communes dans un ancien bâtiment inoccupé, au sein du complexe André Beaumont, dans la cadre d'une action d'insertion,

CONSIDÉRANT l'association Formation Cap Emploi et la Coopérative d'études et de réalisations techniques pour l'habitat et l'urbanisme proposent des partenariats conjoints pour la mise oeuvre de chantiers d'insertion,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De conclure la convention de partenariat pour le chantier d'insertion de la maison du stade à Lodève avec l'association Formation Cap Emploi et la Coopérative d'études et de réalisations techniques pour l'habitat et l'urbanisme,

ARTICLE 2 : D'engager la Ville de Lodève, en surplus du paiement des fournitures, matériaux et matériels propres au chantier, à verser mensuellement deux mille euros (2 000 €) sur la durée prévisionnelle du chantier, soit un montant total de huit mille euros (8 000 €) à la CERT, correspondant aux divers frais de gestion de l'organisme,

ARTICLE 3 : Les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans la convention annexée à la présente décision,

ARTICLE 4 : La dépense correspondante est imputée sur le budget principal, article 21318,

ARTICLE 5 : La présente décision sera inscrite au registre des actes et transmise au service du contrôle de légalité.

Fait à Lodève, le vingt huit janvier deux mille vingt deux,



Le Maire,
Gaëlle LÉVÊQUE

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.



CONVENTION DE PARTENARIAT « CHANTIER D'INSERTION POUR LA MAISON DU STADE À LODÈVE »

ENTRE :

La Ville de Lodève
sise 7 place de l'hôtel de ville 34700 LODÈVE
représentée par Madame Gaëlle LÉVÈQUE, Maire

ET

L'Association Formation Cap Emploi dit FOR.C.E.
sise 90 rue du Mas de Portaly 34070 MONTPELLIER
représentée par Madame Nathalie GAUTIER-MEDEIROS, Présidente

ET

La Coopérative d'Études et de Réalisations Techniques pour l'habitat et l'urbanisme dit
CERT
sise 90 rue du Mas de Portaly 34070 MONTPELLIER
représentée par Monsieur Olivier BERTRAND, Gérant

PREAMBULE :

L'action, objet de la présente convention, consiste en la réalisation de travaux de second œuvre, afin de produire deux appartements et leurs parties communes dans un ancien bâtiment inoccupé, au sein du complexe André Beaumont, dans la cadre d'une action d'insertion.

IL EST CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : Cette convention a pour objet de contractualiser les engagements réciproques de la Ville de Lodève, de la FOR.C.E. et de la CERT pour la réalisation d'un chantier d'insertion pour la Maison du Stade à Lodève.

Cette action est financée par l'État par l'intermédiaire de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) et le Conseil Départemental de l'Hérault.

ARTICLE 2 : La FOR.C.E. embauche douze personnes, jeunes et adultes, qui seront embauchées en Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) à partir du 1^{er} janvier 2022 pour la durée de l'action et prend en charge les déclarations administratives, dont la couverture sociale, associées aux contrats. Elle souscrit une police d'assurance de responsabilité civile couvrant ses salariés présents sur le chantier et leur fournit les équipements individuels de sécurité nécessaire, conformément à l'article R.4321-1 du Code du travail.

ARTICLE 3 : La FOR.C.E., organisme employeur, délègue à la CERT l'organisation des travaux et l'encadrement du chantier, l'évaluation des savoir-faire, la formation professionnelle et la formation à la sécurité.

ARTICLE 4 : La Ville de Lodève confie l'approvisionnement du chantier en matériaux et matériel à la CERT, sous réserve de la fourniture préalable de devis sur la base des prescriptions de la maîtrise d'œuvre et du Détail Quantitatif Estimatif (DQE) fourni. La prise en charge financière correspondante sera assumée par la Ville de Lodève.

ARTICLE 5 : La Ville de Lodève met à disposition les lieux nécessaires au chantier offrant toutes les garanties nécessaires suivant la réglementation en vigueur :

- une salle de formation,
- les installations d'hygiène obligatoires sur le chantier,
- un lieu ou des lieux d'entreposage des matériaux et matériels.

ARTICLE 6 : La réalisation des travaux, dans les règles de l'art, respecte les indications de la maîtrise d'œuvre.

ARTICLE 7 : Le chantier, d'une durée prévisionnelle de quatre mois, est prévu du 1^{er} janvier au 30 avril 2022. Le planning d'intervention des entreprises, s'il y a lieu, selon un calendrier négocié entre les trois parties et en tenant compte des spécificités nécessaires au caractère d'insertion du chantier. Notamment, aucune garantie d'achèvement des travaux ne pourra être exigée et aucune pénalité de retard engagée.

ARTICLE 8 : La Ville de Lodève s'engage, en surplus du paiement des fournitures, matériaux et matériels propres au chantier, à verser mensuellement deux mille euros (2 000 €) sur la durée prévisionnelle du chantier, soit un montant total de huit mille euros (8 000 €) à la CERT, correspondant aux divers frais de gestion de l'organisme.

ARTICLE 9 : Tout problème technique ou d'organisation du chantier sera dans les plus brefs délais signifiés aux trois parties en vue de convenir de nouvelles modalités permettant la réalisation du chantier dans les meilleures conditions. Toute modification fera l'objet d'un avenant à la présente convention.

Fait en trois exemplaires, à Lodève, le

Pour l'Association
Lodève
Formation Cap Emploi
La Présidente
Nathalie GAUTIER-MEDEIROS

Pour la Coopérative d'Études
et de Réalisations Techniques
Le Gérant
Olivier BERTRAND

Pour la Ville de

Le Maire
Gaëlle LÉVÈQUE



Formation aux métiers du Bâtiment

90 rue du Mas de Portaly
34070 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 92 36 00
laurent.martin@cert.corse

MAIRIE DE LODEVÉ
7, Place de l'Hôtel de ville
34700 LODEVÉ

Vendredi 28 Janvier 2022

DEVIS ESTIMATIF
N° / FP DT2021-0110

Intitulé: MAISON DU STADE BEAUMONT

LOT N°1	MACONNERIE / DIVERS / GARAGE	U	Q	PU	PTHT
1.01	tranchées pour réseau évacuation intérieur du bâtiment y compris rabouchage et réfection de dalle béton	ens	1	350,00 €	350,00 €
1.02	fermeture passage en aggro de 20 enduit au mortier de chaux :escalier T2 /bureau 1	ens	1	50,00 €	50,00 €
1.03	déconstruction du mur de séparation (prévention routière /cuisine,	ens	1		0,00 €
1.04	évacuation des gravats,	ens	1	1 896,00 €	1 896,00 €
1.05	TGBT Bureau 1 pour alim Appart 1 et 2	ens	1	465,00 €	465,00 €
LOT N° 2	APPARTEMENT T1				
2.01	finition cloisons en plaque de plâtre	ens	1	198,00 €	198,00 €
2.02	cloison en plaque de plâtre : placard	m2	1,6	27,50 €	44,00 €
2.03	porte placard pliante couleur gris anthracite type KAZED y compris 2 étagères en mélaminé blanc avec barre de penderie	ens	1	319,00 €	319,00 €
2.04	kitchenette dim. 120x92x60 ,évier avec mitigeur , plaque de cuisson vitroceramique, réfrigérateur 93L couleur gris,	ens	1	662,00 €	662,00 €
2.05	appareillage électrique de l'ensemble de l'appartement y compris luminaires et réglette SDB	ens	1	583,00 €	583,00 €
2.06	carrelage grès cérame posé à la colle .dim. 40x40 y compris joints	m2	24	39,88 €	957,12 €
2.07	reprise et joints sur plaque de plâtre	ens	1	77,00 €	77,00 €
2.08	plinthe grès cérame posée à la colle	ml	32	12,10 €	387,20 €
2.09	peinture portes et fenêtres en 2 couches	ens	1	198,00 €	198,00 €
2.10	préparation et peinture impression des murs et plafonds	m2	110	5,28 €	580,80 €
2.11	faïences SDB posée à la colle hauteur 180	m2	12	50,24 €	602,88 €
2.12	faïences posée à la colle hauteur 80cm au dessus kitchenette	m2	1	50,24 €	50,24 €
2.13	projection gouttelette blanche sur ensemble des murs et plafonds	m2	110	4,90 €	539,00 €
2.14	lavabo sur colonne y compris mitigeur , bonde et siphons	ens	1	187,00 €	187,00 €
2.15	WC y compris réservoir 31/6L	ens	1	181,50 €	181,50 €
2.16	receveur de douche en résine blanc dim. 80x80	ens	1	209,00 €	209,00 €
2.17	colonne de douche avec mitigeur thermostatique ,1 douchette ,1 pommeau haut fixe	ens	1	374,00 €	374,00 €
2.18	éléments pour raccordement du réseau EP	ens	1	286,00 €	286,00 €
2.19	réseau d'évacuation en PVC y compris carottage du plancher étage	ens	1	231,00 €	231,00 €
2.20	pose seul bloc porte d'entrée âme pleine	ens	1	231,00 €	231,00 €
2.21	poignet de porte en aluminium anodisé y compris cylindre sur porte entrée	u	3	42,90 €	128,70 €
2.22	chauffage électrique par panneaux rayonnant : SDB 750W séjour salon 1500W chambre 1500W	ens	1	616,00 €	616,00 €
2.23	VMC simple flux autoréglable y compris bouches extra plates	u	1	197,00 €	197,00 €
2.24	chauffe eau 150L 1800 W stéaile pose sur fixation mural y compris groupe de sécurité	ens	1	517,00 €	517,00 €
2.25	carrelage posé à la colle dans SDB y compris baguette de seuil	m2	3,5	41,80 €	146,30 €
2.26	TGBT	ens	1	862,50 €	862,50 €
2.27	coffret de communication basique 4 RJ45 STP + 2 TV	ens	1	149,50 €	149,50 €
2.28	Fourniture de raccordement de plomberie (clarinette, PER, siphons, flexinie d'alimentation...)	ens	1	797,06 €	797,06 €
2.29	alimentation en câble RZV CU 4G10	ens	1	184,00 €	184,00 €
LOT N° 3	APPARTEMENT T2				
3.01	kitchenette dim. 120x92x60 ,évier avec mitigeur , plaque de cuisson vitroceramique, réfrigérateur 93L couleur gris,	ens	1	662,00 €	662,00 €

Société Coopérative de production - SARL à capital variable SIRET 316 538 917 00055 APE 7112B
IBAN : FR76 1348 5008 0008 0030 0076 003 BIC : CEPARPPP348

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

3.02	appareillage électrique de l'ensemble de l'appartement y compris luminaires et réglette SDB	ens	1	632,50 €	632,50 €
3.03	carrelage grès cérame posé à la colle .dim. 40x40 y compris joints	m2	41	39,88 €	1 635,08 €
3.04	reprise et joints sur plaque de plâtre .	ens	1	71,50 €	71,50 €
3.05	plinthe grès cérame posée à la colle	m1	24	12,10 €	290,40 €
3.06	peinture portes et fenêtres en 2 couches.	ens	1	198,00 €	198,00 €
3.07	préparation et peinture impression des murs et plafonds.	m2	110	5,28 €	580,80 €
3.08	faïence SDB-reprise haut et bas de la faïence par rajout d'une frise	m2	7	50,24 €	351,68 €
3.09	faïences posée à la colle hauteur 80 cm au dessus kitchenette.	m2	1	50,24 €	50,24 €
3.10	projection gouttelette blanche sur ensemble des murs et plafonds.	m2	110	4,90 €	539,00 €
3.11	lavabo sur colonne y compris mitigeur ,bonde et siphons.	ens	1	187,00 €	187,00 €
3.12	WC y compris réservoir 3l/6l.	ens	1	181,50 €	181,50 €
3.13	colonne de douche avec mitigeur thermostatique ,1 douchette ,1 pommeau haut fixe	ens	1	374,00 €	374,00 €
3.14	éléments pour raccordement du réseau EP.	ens	1	286,00 €	286,00 €
3.15	réseau d'évacuation en PVC y compris carottage du plancher étage.	ens	1	242,00 €	242,00 €
3.16	poignet de porte en aluminium anodisé y compris cylindre sur porte entrée	u	3	42,90 €	128,70 €
3.17	chauffage électrique par panneaux rayonnant : SDB 750W séjour salon 1500W chambre 1500W.	ens	1	616,00 €	616,00 €
3.18	trappe d'accès aux combles avec escalier escamotable.	ens	1	240,00 €	240,00 €
3.19	VMC simple flux autoréglable y compris bouches extra plates	u	1	197,00 €	197,00 €
3.20	chauffe eau 150L 1800 W stéatite pose sur fixation mural y compris groupe de sécurité ,	u	1	517,00 €	517,00 €
3.21	Fourniture de raccordement de plomberie (clarinette, PER, siphons, flexiple d'alimentation...)	ens	1	797,06 €	797,06 €
3.22	carrelage posé à la colle dans SDB y compris baguette de seuil.	m2	3	41,80 €	125,40 €
3.23	TGBT	ens	1	825,00 €	825,00 €
3.24	coffret de communication basique 4 RJ45 STP + 2 TV	ens	1	149,50 €	149,50 €
3.25	alimentation en câble RZV CU 4GX10	ens	1	218,50 €	218,50 €
LOT N° 4	CAGE ESCALIER T2				
4.01	escalier en BA finition taloché fin : accès T2	ens	1	1 925,00 €	1 925,00 €
4.02	plancher et palier en poutrelles hourdis y compris marches accès T2	ens	1	1 034,00 €	1 034,00 €
4.03	décrochage des murs.	ens	1	0,00 €	0,00 €
4.04	enduits au mortier de chaux .	m2	79	19,80 €	1 564,20 €
4.05	faux plafond en plaque de plâtre y compris joints.	m2	10	20,90 €	209,00 €
4.06	peinture porte et fenêtre.	ens	1	154,00 €	154,00 €
4.07	trappe d'accès aux combles avec escalier escamotable.	ens	1	264,00 €	264,00 €
4.08	carrelage grès cérame posé à la colle .dim. 40x40 y compris joints	m2	17	41,80 €	710,60 €
4.09	plinthes grès cérame.	m1	17	12,10 €	205,70 €
4.10	volige en planche de 27mm sur charpente bois.	m2	10	23,10 €	231,00 €
4.11	mur d'échiffre en agglo de 20 enduit au mortier de chaux :escalier T2.	m2	9	35,20 €	316,80 €
4.12	système d'éclairage par minuterie 3 BP sur 3 points lumineux.	ens	1	327,75 €	327,75 €
4.13	projection gouttelette blanche sur ensemble des murs et plafonds.	m2	89	4,90 €	436,10 €
4.14	préparation et peinture impression des murs et plafonds.	m2	89	4,80 €	427,20 €
LOT N°5	COMBLES				
5.01	isolation des combles en ouate de cellulose soufflé ép. 0,35 Coeff: 8,97	m2	87	14,85 €	1 291,95 €

nota : La finition de l'installation électrique avec la pose de l'appareillage est fait sous réserve de la conformité des installations faites précédemment. Les portes d'entrées du bâtiment ne sont pas comprises dans le chiffrage.

L'entreprise ,date, signature

bon pour accord

LOT N°1	2 761,00 €
LOT N°2	10 495,80 €
LOT N°3	10 095,86 €
LOT N°4	7 805,35 €
LOT N°5	1 291,95 €
TOTAL HT	32 449,95 €
TVA	6 489,99 €
TOTAL TTC	38 939,94 €

C.E.R.T
90 Rue du Mas de Portaly
34070 Montpellier
Tél : 04.67.92.36.00
certformation@cert.coop
Siret : 316 538 917 00063
N°agrément OF : 91 34 00662 34